

COMITE DIRECTEUR du 16 avril 2019

Le mardi 16 avril 2019 à 10h00, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis à Corte dans la salle de réunion du Centre de Promotion Sociale.

Présents :	Excusé :	Absente :
<ul style="list-style-type: none">▪ Dominique SBRAGGIA▪ Sylvie CAMADINI▪ Laurent DUBORGET▪ Josiane FILIPPI▪ Sandrine MATTEI▪ Philippe OUVRIER-BUFFET▪ Jennifer PANCRAZI▪ Laëtitia TAILLADE	René BOUSQUET	Marie-Line COPPOLANI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en informant les participants de la reprise de la procédure judiciaire de l'affaire « Gaffory ». La Présidence du CRE CORSE ainsi que l'ancienne secrétaire, Irène Murroni, sont appelés à se présenter devant le juge d'instruction courant mai 2019.

Le Président, Dominique Sbraggia, rappelle l'ordre du jour :

- 1.** Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 17 décembre 2018
- 2.** Point financier
 - 2.1** Aide exceptionnelle à Ajaccio Équitation
 - 2.2** Point financier en début de chaque Comité
- 3.** Projet de circuits labellisés
- 4.** Commissions
 - 4.1** Mise en place des nouvelles commissions
 - 4.2** Fonctionnement et pouvoir des commissions
- 5.** Attribution des Championnats - Effectif minimum d'engagés pour courir les Championnats
- 6.** Règlement du calendrier sportif - Date de la prochaine réunion de calendrier
- 7.** Fonctions et attributions du CTR
- 8.** Dispositif experts fédéraux
- 9.** Renouvellement du contrat de la chargée de mission – Location d'un bureau CRE
- 6.** Date du prochain Comité Directeur
- 7.** Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 17 décembre 2018

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du comité directeur du 17 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

Sylvie Camadini, la trésorière, fait un point financier et remet un relevé détaillé des dépenses du trimestre précédent la réunion du Comité Directeur.

Les membres du Comité Directeur remarquent que le montant facturé par la commissaire aux comptes n'est pas celui qui avait été inscrit au budget prévisionnel.

Le Président, Dominique Sbraggia, explique que la commissaire aux comptes a appliqué la remise annoncée en ne facturant pas au CRE l'augmentation des tarifs en vigueur.

2.1 Aide exceptionnelle à Ajaccio Équitation

Le Président, Dominique Sbraggia, rappelle qu'il a consulté les membres du Comité Directeur par mail au sujet de l'attribution d'une aide exceptionnelle au centre équestre Ajaccio Équitation victime d'inondations dans la nuit du vendredi 02 au samedi 03 février.

Suite à un avis favorable de la majorité des membres du Comité Directeur, le Président a donc pris la décision de verser la somme de mille euro au centre équestre Ajaccio Équitation.

Sandrine Matteï regrette les modalités d'attribution de cette aide. Elle aurait souhaité voir verser l'indemnité sous forme de remboursement de factures (matériel de clôture, aliment, etc.) comme évoqué lors de précédents échanges avec le Président.

Laurent Duborget regrette de ne pas avoir été informé du montant attribué malgré l'avis de principe.

Suite à ce désaccord, l'ordre du jour n'a pas été traité, la séance est levée.

Dominique SBRAGGIA
Président

Josiane FILIPPI
Secrétaire générale